

# Le Maître de justice et la Sagesse de Salomon

Autor(en): **Philonenko, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Theologische Zeitschrift**

Band (Jahr): **14 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-878925>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le Maître de justice et la Sagesse de Salomon.

Les affinités de la Sagesse de Salomon et des écrits de Qoumrân sont patentes. Dès 1950, M. Dupont-Sommer les soulignait vigoureusement et reconnaissait dans notre apocryphe « comme une Exhortation, comme un Protreptique, adressé par un juif ,pieux‘ d’Egypte — entendons par un Thérapeute ou, au sens large, par un Essénien —, à tous ceux que tente la Sagesse». <sup>1</sup> Le P. Dubarle, dans un article aux notes suggestives, a pu conclure que l’auteur de la Sagesse avait connu les écrits de Qoumrân. <sup>2</sup> Dès lors, il a pu, il a dû également connaître le Maître de justice lui-même et nous voudrions en apporter ici la preuve. Mais, soulignons-le dès maintenant, notre auteur, tout comme celui du Commentaire d’Habacuc <sup>3</sup>, est un maître du style sibyllin ; il évite de donner des noms propres, de citer des faits précis, et procède par allusions. Ces allusions, cela va sans dire, sont faites pour être comprises et nous pouvons les percer.

Or, la Sagesse contient un portrait du juste assez énigmatique. Celui-ci nous est montré, comme en un diptyque, d’abord torturé et condamné à mort (Sag. 2, 12—20), puis triomphant des impies rassemblés contre lui (Sag. 5, 1—7). Ces textes, selon la plupart des commentateurs, de Grimm <sup>4</sup> à Fichtner <sup>5</sup>, devraient s’entendre des justes en général, de la collectivité des pieux. L’interprétation reçue nous apparaît aujourd’hui à écarter, à la lecture des manuscrits du désert de Juda. Le Juste, disons-le

<sup>1</sup> A. DUPONT-SOMMER, *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la Mer Morte* (1950), p. 120. Formulée pour la première fois par J. E. EICHHORN, *Einleitung in die apokryph. Schriften des A.T.* (1795), p. 134, 150, cette hypothèse prend aujourd’hui un relief nouveau.

<sup>2</sup> A. M. DUBARLE, Une source du Livre de la sagesse ? : *Rev. des sciences philos. et théol.* 37 (1953), p. 425-443.

<sup>3</sup> Cf. DUBARLE (n. 2), p. 442, n. 34.

<sup>4</sup> C. L. W. GRIMM, *Kurzgefaßtes exeg. Handbuch zu den Apokryphen*, 6 (1860), p. 80.

<sup>5</sup> J. FICHTNER, *Weisheit Salomos* (1938), p. 17.

sans fard, c'est ici le Maître de justice, dont on nous décrit le destin tragique et le glorieux triomphe. <sup>6</sup>

L'auteur s'inspire visiblement pour broser son portrait des « Chants du Serviteur » <sup>7</sup> et nous nous attacherons à le souligner. Mais plus d'un détail reste, croyons-nous, indéchiffrable à cette seule lumière. A côté d'une version grecque du livre d'Ésaïe, l'auteur a utilisé une copie du recueil des Hymnes découvert près de Qoumrân. <sup>8</sup> Ces deux explications loin de s'opposer se complètent, puisque le Maître de justice apparaît dans ces Hymnes comme la saisissante image du Serviteur. <sup>9</sup>

### 1.

Reprenons d'abord la description du Juste humilié. Cette petite section de huit versets se laisse facilement détacher de son contexte et présente tous les caractères d'une addition. En voici la traduction, Sag. 2, 12—20 :

12. Courons sus au Juste, puisqu'il nous gêne  
et qu'il s'oppose à nos œuvres,  
puisque'il nous reproche nos fautes contre la Loi  
et nous impute nos fautes contre la discipline.
13. Il déclare posséder la Connaissance de Dieu,  
et se nomme lui-même Serviteur du Seigneur.
14. Il est la vivante accusation de nos pensées  
et sa vue seule nous est à charge.
15. Car sa vie n'est pas semblable aux autres,  
et ses voies sont étranges.
16. Il nous considère comme des faussaires  
et évite nos sentiers comme impurs.  
Il proclame heureux le sort final des justes  
et se vante d'avoir Dieu pour père.

<sup>6</sup> B. M. METZGER était sur la bonne voie en supposant, dans son *Introduction to the Apocrypha* (1957), p. 76, que l'auteur avait pu penser à quelque martyr juif contemporain.

<sup>7</sup> Cf. J. JEREMIAS, Ἀμνὸς τοῦ θεοῦ, παῖς θεοῦ: *Zeitschr. f. d. neut. Wiss.* 34 (1935), p. 118-119, et M. J. SUGGS, *Wisdom of Solomon* 2, 10-5. A Homily based on the Fourth Servant Song: *Journ. of Bibl. Lit.* 76 (1957), p. 26-33.

<sup>8</sup> Nous citerons les Hôdâyôt dans la traduction de A. DUPONT-SOMMER, *Le livre des hymnes découvert près de la Mer Morte*, = *Semitica*, 7 (1957).

<sup>9</sup> Voir DUPONT-SOMMER (n. 8), p. 18.

17. Voyons si ses dires sont vrais,  
examinons ce qu'il en sera de sa fin.
18. Si le Juste est Fils de Dieu, il l'assistera  
et le délivrera de la main de ses adversaires.
19. Eprouvons-le par l'outrage et la torture,  
nous connaissons sa douceur  
et nous jugerons sa résignation.
20. Condamnons-le à une mort honteuse,  
car Dieu le visitera, à ce qu'il dit.

2, 12. ἐνεδρεύσομεν τὸν δίκαιον ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστίν: « Cou-rons sus au Juste, car il nous gêne. » Expression empruntée à Esaïe 3, 10 dans un texte assez voisin de celui des Septante.<sup>10</sup> Il est courant dans l'Ancien Testament, d'appeler « juste », l'homme pieux. Dans notre texte, ce vocable a certainement un sens moins général et plus riche. C'est une première allusion, discrète certes, mais précise, au Serviteur de Yavhé, appelé « Juste » dans Esaïe 53, 11 : « Par sa connaissance, le Juste, mon Serviteur, justifiera beaucoup. » Si ce titre est relevé par l'auteur, c'est qu'il convient admirablement au Maître de justice que l'auteur du Commentaire d'Habacuc retrouve précisément sous les traits du « Juste » (1QpHab 1, 13). A noter que c'est aussi un « juste » que les Esséniens attendaient, au dire de Philastre de Brescia.<sup>11</sup>

2, 13 a. ἐπαγγέλλεται γινῶσιν ἔχειν θεοῦ: « Il se vante de posséder la Connaissance de Dieu. » Ce trait convient parfaitement au Maître de justice « à qui Dieu a fait connaître tous les Mystères des paroles de Ses serviteurs les Prophètes » (1QpHab 7, 4). Il est le Révélateur de la Gnose et se dit dans les Hôdâyôt « interprète (plein) de Connaissance concernant les Mystères merveilleux » (1QH 2, 13).

2, 13 b. καὶ παῖδα κυρίου ἑαυτὸν ὀνομάζει: « Il se nomme lui-même Serviteur du Seigneur. » On notera l'accent porté sur ἑαυτόν. C'est le « je » du psalmiste des Hôdâyôt, le « je » du Maître de justice qui apparaît sous ce réfléchi. Le Juste se proclame « Ser-

<sup>10</sup> Remarquer que ce passage devait faire partie du recueil de Testimonia utilisé dans l'Épître de Barnabas (6, 7). Sur les Testimonia découverts à Qoumrân, voir J. M. ALLEGRO, *Further Messianic References in Qumran Literature: Journ. of Bibl. Lit.* 75 (1956), p. 174-188.

<sup>11</sup> PHILASTRE, *Haer.*, 9.

viteur du Seigneur ». Il revendiquera plus loin le titre de υἱὸς θεοῦ. Ces deux expressions, comme l'avait déjà souligné Eichhorn<sup>12</sup>, ne sont pas équivalentes et traduisent deux locutions hébraïques différentes, la première עבד יהוה, la seconde בן אלהים. Traduire ici παῖς par « fils », c'est voiler l'allusion transparente au Serviteur de Yavhé, c'est ne pas entendre l'écho de la prédication du Maître telle qu'elle retentit dans les Hôdâyôt.

Noter le rapport qui unit ici le Serviteur à la Gnose, comme dans les « Chants du Serviteur » (Es. 53, 11), les documents de Qoumrân (1QS 11, 15—16 ; 1QH 14, 23) et la liturgie chrétienne primitive (Did. 9, 2 ; I Clém. 59, 24).

2, 16. καὶ ἀλαζονεύεται πατέρα θεόν: Le Juste « se vante d'avoir Dieu pour père », d'être « Fils de Dieu » (2, 18 a). Cela s'applique parfaitement au Maître de justice. Écoutons-le plutôt, 1QH 9, 35 :

Car mon père ne m'a pas connu  
et ma mère m'a abandonné à Toi,  
car tu es un père pour tous tes [fils] de vérité.

Point n'est besoin d'autre démonstration.

Les versets 17 à 20 ne peuvent s'entendre des justes pris collectivement. Ils s'appliquent à un personnage connu de l'auteur et qui a vécu et souffert en sa chair. Nous rejoignons ici l'exégèse des Pères de l'Église qui, avec Tertullien, Origène, saint Augustin, voyaient en notre texte une prophétie des souffrances du Christ.

Le verset 18 est tiré du Psaume 22, 9 et a été utilisé dans un autre récit de la Passion (Mt. 27, 43).

2, 19. Tel le Serviteur de Yavhé (cf. Es. 50, 6 et 53, 7), le Juste est outragé et torturé. Ce fut le sort du Maître de justice. Les Hôdâyôt toutes entières retentissent de ses plaintes dans la souffrance, les tortures, sous les coups. Il fut « lié avec des cordes incassables et des chaînes qu'on ne peut briser » (1QH 5, 36—37). Son « bras se détacha de ses ligaments, sans pouvoir remuer la main » (1QH 8, 33). Les impies se sont rués contre lui « avec leurs tourments » (1QH 5, 17). Dans ses souffrances mêmes, il reconnaît la volonté de Dieu et dit, 1QH 2, 23—24: « Et eux, c'est de ta part qu'ils ont attenté à ma vie . . . » Il déclare, 1QH 2, 35 :

<sup>12</sup> EICHORN (n. 1), p. 131.

« Parmi leurs outrages tu ne m'a pas laissé sans courage . . . » Il proclame enfin, 1QH 4, 35—36 :

Mais, quand je me suis souvenu de la force de ta main,  
ainsi que de l'immensité de ta miséricorde,  
je me suis relevé et je me suis dressé,  
et mon esprit s'est remis d'aplomb en face des coups.

Ces textes des Hymnes ne sont pas de simples métaphores. Ils décrivent une situation concrète.

L'auteur en soulignant la douceur et la résignation du Juste martyr fait encore allusion au Serviteur de Yahvé : rapprocher Es. 50, 5—6 et 53, 7.

2, 20. Le Juste fut condamné, tel le Serviteur de Yahvé (cf. Es. 53, 8) ; en vertu d'un jugement, tel le Maître de justice qui, dans les Hôdâyôt, condamné par les hommes fait appel à une juridiction plus haute, 1QH 9, 9—10 :

Et j'ai déclaré injustes mes juges ;  
mais je déclarerai juste ton jugement.  
Car je connais ta vérité,  
et j'ai aimé mon jugement,  
et dans les coups qui me frappaient je me suis complu.

θανάτῳ ἀσχήμονι: « à une mort honteuse », s'entendrait bien de la crucifixion, supplice servile, supplice digne d'un serviteur, fut-il le Serviteur de Yavhé.<sup>13</sup>

<sup>13</sup> Le Maître de justice fut-il mis à mort ? Ce point, on le sait, est encore discuté. Il faut, croyons-nous avec M. DUPONT-SOMMER, répondre à cette question par l'affirmative. Récuserait-on le témoignage de 1QpHab 9, 1-2 qui, selon certains interprètes, vise le Prêtre impie et non le Maître de justice, qu'il faudrait retenir celui de 1QpHab 11, 4-6. Dans ce passage, le verbe כָּלַע : « engloutir », a un sens fort et évoque une disparition brutale, en l'occurrence celle du Maître de justice. C'est ce même verbe que l'on retrouve dans 1QH 9,8 appliqué aussi, selon nous, au Maître. Nous nous permettons d'alléguer ici un passage du Testament de Lévi, 4, 4, dont nous avons montré dans un travail encore inédit et consacré aux « Interpolations chrétiennes des Testaments des douze Patriarches », qu'il s'appliquait au Maître de justice crucifié. Il faut aussi maintenant tenir compte du Commentaire de Nahum où, dans un texte malheureusement mutilé, il est fait allusion à un « lionceau furieux » et au supplice de la croix (4QpNah, *Journ. of Bibl. Lit.* 75, 1956, p. 91, ligne 6-8). Tous ces textes n'apportent pas, reconnaissons-le, une preuve contraignante, mais ils constituent un faisceau de présomptions précises et concordantes.

Au milieu des tourments, le Juste persécuté n'espère qu'en la « Visite » divine<sup>14</sup> et attend sa réhabilitation prochaine.

A remarquer que si l'auteur de la Sagesse insiste sur les souffrances du Juste, il veut en ignorer le caractère vicair<sup>15</sup> et entend seulement reconnaître en cette ultime épreuve l'héroïque attestation des prétentions du Serviteur<sup>16</sup>, ce qui frise le docétisme. Son exégèse rejoint ici celle du Psalmiste des Hôdâyôt.

## 2.

Voici maintenant le second volet du diptyque consacré au Juste. L'auteur y souligne avec une visible complaisance le renversement des situations au jour du jugement, Sag. 5, 1—7 :

1. Alors le Juste se dressera en grande assurance  
devant ceux qui l'ont persécuté  
et qui méprisaient ses labeurs.
2. A sa vue, ils seront agités d'une grande crainte  
et s'étonneront de son salut merveilleux.
3. Ils se diront pleins de remords,  
en gémissant dans leur âme angoissée :
4. Le voilà, celui dont nous avons fait jadis un objet de risée,  
un objet de sarcasmes, ô insensés !  
Nous regardions sa vie comme une folie  
et sa mort comme infâme.
5. Comment donc a-t-il été compté parmi les Fils de Dieu ?  
Comment son lot est-il parmi les Saints ?
6. Ainsi, nous avons erré loin de la Voie de vérité,  
et la Lumière de justice n'a pas resplendi pour nous,  
et le soleil ne s'est pas levé pour nous.

5, 1. Au dernier jour, le Juste, entendons le Maître de justice, « se dresse » devant ceux qui l'ont méprisé. C'est cette scène qu'évoquent, en des termes très voisins, les Hôdâyôt, 1QH 4, 22 :

<sup>14</sup> ἐπισκοπή traduit l'hébreu פקודה, un des termes favoris des sectaires de l'Alliance. Cf. 1QS 3, 14. 18; 4. 6. 11. 19. 26; CD 7, 21; 1QH 1,17.

<sup>15</sup> Motif essentiel des « Chants du Serviteur » que retrouvera le christianisme primitif, cf. I Pierre 3, 18.

<sup>16</sup> Cf. E. HUNTRESS, « Son of God » in Jewish Writings prior to the Christian Era : *Journ. of Bibl. Lit.* 54 (1935), p. 123.

Je me relèverai et je me dresserai contre ceux qui me méprisent, et ma main (sera tendue) contre tous ceux qui me méprisent.

5, 2. καὶ ἐκστήσονται ἐπὶ τῷ παραδόξῳ τῆς σωτηρίας. Allusion aux « Chants du Serviteur » (Es. 52, 14) : ἐκστήσονται ἐπὶ σὲ πολλοί. Aux yeux des impies stupéfaits se révèle soudain le dessein que Dieu avait formé pour son Serviteur : l'exalter après l'avoir humilié.

ἐπὶ τῷ παραδόξῳ τῆς σωτηρίας. Littéralement : « de la Merveille de son salut ». Noter le relief et la couleur hébraïque de cette tournure génitive ; παράδοξος traduit sans doute l'hébreu פלא, un des termes favoris de la langue de Qoumrân.<sup>17</sup>

5, 4. Comme le Maître de justice, « objet de dédain et de honte, de querelle et de dispute, de jalousie et de colère, de médisance et de critique » (1QH 2, 23—24 ; 5, 22—23), le Juste est ici « objet de risée et de sarcasmes ».

Noter les réminiscences des « Chants du Serviteur » : πόνος comme en Es. 53, 4 et 53, 11 ; ἐλογισάμεθα comme en Es. 53, 4 ; ἄτιμον comme en Es. 53, 3.

Texte capital. Les Fils de Dieu et les Saints, ici associés, comme dans les manuscrits de Qoumrân, ce sont les anges.<sup>18</sup> Rapprocher, par exemple, 1QH 3, 21—22 :

Et l'esprit pervers, tu l'as purifié d'un grand péché,  
pour qu'il se tint en faction avec l'armée des Saints  
et qu'il entrât en communion avec la Congrégation des Fils  
du ciel.

Le Juste, selon l'auteur de la Sagesse, partage maintenant l'intimité des créatures célestes.<sup>19</sup> κληρος : « lot », traduit l'hébreu גורל<sup>20</sup>, terme technique qui désigne parfois dans les textes de Qoumrân la communion des justes au monde des anges. Cf. 1QS 11, 7—8 : « Et il leur a accordé un partage dans le lot des Saints. » Rapprocher aussi 1QH 6, 13 ; 11, 11—12.

<sup>17</sup> Cf. 1QH 1, 21 ; 2, 13 ; 4, 28 ; 7, 27. 32 ; 10, 11 ; 11, 4. 10 ; 12, 12 ; 13, 2 ; 18, 6 ; 1QMyst 1, 7 ; 1QM 13, 9 ; 1QS 9, 18 ; 11, 5. 20 ; CD 3, 18.

<sup>18</sup> DUBARLE (n. 2), p. 439.

<sup>19</sup> DUBARLE (n. 2), p. 440.

<sup>20</sup> DUBARLE (n. 2), p. 439.



5, 6 a. ἐπλανήθημεν ἀπὸ ὁδοῦ τῆς ἀληθείας. Remarquer la double allusion au Quatrième Chant du Serviteur, Es. 53, 6 : πάντες ὡς πρόβατα ἐπλανήθημεν, ἄνθρωπος τῆ ὁδοῦ αὐτοῦ ἐπλανήθη.

L'exégèse allégorique de l'auteur découvre dans la Voie abandonnée par les impies le Juste lui-même. Le Maître était la voie royale qui conduisait à la vérité.

5, 6 b. καὶ τὸ τῆς δικαιοσύνης φῶς οὐκ ἐπέλαμψεν ἡμῖν καὶ ὁ ἥλιος οὐκ ἀνέτειλεν ἡμῖν.

Ce verset s'inspire d'un texte célèbre du livre des Nombres, 24, 17, et d'un oracle du prophète Malachie, 3, 20. Rapprocher surtout Testament de Juda 24, 1 :

ἀνατελεῖ ὑμῖν ἄστρον . . . ἐν εἰρήνῃ  
καὶ ἀναστήσεται ἄνθρωπος ὡς ἥλιος δικαιοσύνης.

Comme dans les Testaments, le soleil de justice, c'est le Maître de justice. C'est l'Illuminé (1QH 4, 6), c'est l'Illuminateur (1QH 4, 27) ; il deviendra tout entier Lumière<sup>21</sup> et chante dans les Hôdâyôt, 1QH 7, 24 :

Et je serai resplendissant de lu[mière] sept fois  
dans l'E[den que] tu as [c]réé pour ta gloire.

Ainsi donc le Maître de justice fut connu jusqu'à Alexandrie. Certes l'auteur de la Sagesse ne l'a sans doute jamais rencontré, mais ses écrits et sa légende étaient parvenus de Palestine jusqu'à lui. Quand il voulut exhorter ses lecteurs à la justice et leur offrir la vie du Juste en exemple, il s'inspira tout naturellement de la grande figure du didascale essénien.

*Strasbourg.*

*Marc Philonenko.*

<sup>21</sup> DUPONT-SOMMER (n. 8), p. 18.